

## ABONNEMENT

Un an..... 48 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 5)

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 18 JANVIER

## Élection Présidentielle

### Résultat du 1<sup>er</sup> scrutin

Nombre des votants..... 794  
Bulletin blancs ou nuls..... 2  
Majorité absolue..... 397

Ont obtenu :

MM.

Brisson..... 338 voix  
Félix Faure..... 244 —  
Waldeck-Rousseau 184 —

Il y a ballottage et on procède à un second scrutin.

Entre les deux tours de scrutin, M. Waldeck-Rousseau retire sa candidature.

On affiche dans les couloirs la déclaration manuscrite suivante :

« Je remercie mes collègues du Sénat et de la Chambre de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'accordant leurs suffrages et je les engage à reporter leurs voix sur M. Félix Faure.

WALDECK-ROUSSEAU. »

### Deuxième tour de scrutin

Votants..... 801

MM. Félix Faure . 428 voix  
Brisson ..... 363

**M. Félix FAURE est élu  
Président de la République.**

### LE NOUVEAU

## Président de la République

### M. Félix Faure

M. Félix Faure va avoir cinquante-quatre ans. Il est né à Paris le 30 janvier 1841.

Il est le fils de ses œuvres ; après avoir débuté dans la vie comme simple ouvrier, c'est à force de courage et de persévérance qu'il est parvenu d'abord à une notable situation dans le commerce.

C'est au Havre que s'est édifiée sa fortune politique, basée sur l'estime que ses concitoyens professent pour lui.

Au moment de la guerre franco-allemande, M. Félix Faure fut nommé chef de bataillon de la garde mobile de la Seine-Inférieure, et pendant le second siège de Paris, il amena des secours du Havre à Paris contre les incendies de la Commune. Ses services lui valurent alors la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Félix Faure s'est fait dans le commerce du Havre une place importante ; armateur dans ce port, il a été membre, puis président de la Chambre de commerce ; adjoint au maire en 1874, il fut révoqué par M. de Broglie. Républicain modéré, il se présenta une première fois aux élections législatives en 1876, mais ne

fut pas élu ; ce fut en 1881, le 21 août, qu'il battit le candidat conservateur sortant par 3,876 voix contre 3,613. Depuis cette époque, il a continuellement été député du Havre.

Dès le mois de novembre suivant, en raison de ses connaissances spéciales, il fut appelé par Gambetta pour occuper les fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce et des colonies, fonctions qu'il occupa jusqu'au 26 janvier suivant. Le 24 septembre 1883, dans le dernier cabinet Ferry, il occupa de nouveau le poste de sous-secrétaire d'Etat aux colonies où il fut remplacé le 6 avril 1885 ; il occupa une troisième fois ces fonctions du 3 janvier au 16 février 1888 ; il donna sa démission en raison d'un vote de la Chambre qui rejetait à égalité de voix un crédit de 20 millions représentant la subvention annuelle servie par la Métropole au Tonkin.

Au Parlement, M. Félix Faure, qui s'était adonné principalement à l'étude des questions coloniales et maritimes, avait acquis sur ces sujets une influence justifiée, et il fit partie de nombreuses commissions parlementaires ou extraparlémentaires, et notamment au ministère de la marine, il présida, depuis 1891, les deux commissions instituées, l'une pour étudier les moyens d'assurer la sécurité de la navigation, l'autre pour réformer l'enseignement des candidats aux brevets de commandants de la marine marchande.

Il était vice-président de la Chambre des députés au moment où le portefeuille de la marine lui fut confié, dans le cabinet Dupuy. Comme ministre de la marine, M. Félix Faure a donné des preuves d'une entente complète des services si compliqués de son département ; dès le début de ses fonctions il a déposé sur le bureau de la Chambre plusieurs propositions de lois intéressant la marine marchande et l'inscription maritime ; il s'est efforcé dans son administration de faire prévaloir l'autorité ministérielle sur les bureaux ; il a réorganisé l'état-major général de la marine et a créé un cabinet administratif civil à côté du cabinet militaire.

Il y a quelques jours à peine, ses amis firent des démarches auprès de lui pour qu'il posât sa candidature à la présidence de la Chambre, mais subordonnant ses intérêts personnels à ceux du cabinet dont il faisait partie, il refusa loyalement et correctement.

M. Félix Faure est marié et père de deux filles dont une est mariée à M. René Berge, conseiller général de la Seine-Inférieure.

Son élection est un succès pour le parti modéré. Mais, pour juger sainement son caractère et ses tendances, nous attendons qu'il ait choisi ses ministres et mis, lui-même, la main à l'ouvrage.

Puisse son prénom ne pas devenir une anti-phrase. Pour la France, nous souhaitons que la chance ne manque pas à M. Faure.

## Les Causes

Le *Figaro* donne, sur les causes de la démission de M. Perier, trois versions dont nous reproduisons la plus vraisemblable et la plus conforme au caractère connu de l'ex-Président :

« M. Casimir-Perier se retire parce qu'il déclare que la Constitution actuelle, telle qu'elle

fonctionne, empêche tout gouvernement et paralyse d'avance tout Président de la République, quel qu'il soit.

» M. Casimir-Perier a été aussi arrêté dans tous ses actes, dans tous ses projets, dans toutes les réformes, dans toutes les épurations qu'il rêvait pour le bien du pays. Ce sont, du moins, les mieux renseignés de ses amis qui le déclarent et ils donnent à ce sujet des arguments assez curieux.

» Dans le grand nettoyage de la presse et du Parlement, le chef de l'Etat a senti que des forces, supérieures aux forces de ses ministres, l'arrêtaient. Un jour, par exemple, il a appris que M. Dopffer, pour se conformer sans doute au désir du garde des sceaux, ne faisait pas relever très exactement par le greffier toutes les déclarations de M. Félix Martin sur les Chemins de fer du Sud. M. Félix Martin s'en étonna, lui aussi, et, à un certain moment de ses révélations concernant des hommes politiques assez haut placés, il dit au greffier : « Mais vous n'écrivez plus ! C'est ma déposition tout entière qu'il faut écrire ! »

» Le greffier balbutia une excuse embarrassée. M. Dopffer, de son côté, répliqua que les personnalités en question n'avaient rien à faire dans le débat. Quant à M. Casimir-Perier, quand il apprit ses ménagements, il s'indigna, mais n'obtint rien de plus !

» Autre exemple :

» Le Président se plaignait d'être constamment tenu à l'écart de tout ce qui se faisait dans les ministères. Il suffisait qu'il demandât un timide renseignement pour qu'on usât envers lui de mille prétextes pour gagner du temps. Avait-il risqué une appréciation sur tel ou tel choix, qu'il considérait comme néfaste ? Quelques jours se passaient et il retrouvait pendant un Conseil cette même nomination dans le dossier qu'on soumettait, pour la forme, à sa signature !

» Enfin, quand il réclamait, au contraire, une révocation dans le personnel, par exemple la révocation de l'ancien préfet de Toulouse qu'il a vainement demandée depuis la découverte des fraudes désormais célèbres de cette municipalité, on lui répondait que la raison d'Etat rendait impossible cette mesure ; et la révocation ne lui a été en effet jamais accordée !

» En outre, il devait, par devoir constitutionnel, assister, impassible et impuissant, aux querelles toujours fréquentes des divers membres de son cabinet. Il y avait le groupe Barthou, qui allait de l'avant ; le groupe Poincaré, qui a amené la crise ministérielle encore plus complètement que M. Barthou ; le groupe Félix Faure-Dupuy, etc., chacun faisant tour à tour difficilement prévaloir son avis. Que sera-ce donc, se disait M. Perier, quand j'aurai à mes côtés, non plus un ministère ami, comme celui-là, mais un ministère radical comme M. Bourgeois ? Mieux vaut se retirer.

» Ajoutez à cela les injures des journaux, les insultes du manifeste socialiste de la *Petite République* à propos de l'élection Gérauld-Richard ; ajoutez encore la mise en accusation dont on menace son ami M. Raynal à propos des conventions, et vous connaîtrez l'état d'esprit exact qui a amené le Président à la grande désertion dont il est question dans l'Europe entière à l'heure actuelle.

» Prenant à partie sa mère, pour laquelle il professe une vénération sans égale, il se

laissa aller alors à lui reprocher de l'avoir entraîné par ses conseils dans cette voie sans issue !

« C'est vous qui m'avez forcé d'accepter le pouvoir ! J'en ai assez. Adviene ce que pourra : je m'en vais. »

» Et il s'est en allé, en effet, n'écoutant les supplications de personne, laissant son entourage stupéfait, furieux, abandonnant les fonctionnaires, le petit personnel, les employés, etc., qui s'étaient attelés à sa fortune à l'Elysée et qui croyaient à ses sept années de Présidence !

» Il a quitté mardi soir définitivement l'Elysée pour se réinstaller dans l'hôtel de la rue Nitot, qu'il aurait mieux fait de ne jamais quitter, car il n'avait décidément pas les qualités d'endurance et d'énergie patiente qui font les vrais hommes d'Etat.

» M. Casimir-Perier n'a jamais été qu'un dilettante, un amateur politique. »

## INTERVIEW INEXACT

Le *Figaro* publiait hier matin, 17 janvier, dans une série de soi-disant interviews parlementaires, la note suivante :

### M. de Grandmaison

« La situation faite au pays par la démission de M. Casimir-Perier est lamentable, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il n'y a pas d'excuses pour un pareil acte.

» Quel sera le Président de la République de demain ? Je suis très indécis ; mais je crois bien que je pencherai du côté de Brisson. »

Or, hier matin, à 9 heures, nous recevions de M. de Grandmaison la dépêche suivante :

« Paris, n° 3592, 7 heures matin. — **N'ajoutez pas foi au raconter du Figaro. Signé : DE GRANDMAISON.** »

## DEUX MOTS D'ACTUALITÉ

Gambetta, qui connaissait bien M. Brisson, l'a caractérisé d'un seul mot :

« Si jamais cet homme est nommé Président de la République, ce que la France s'em... bêttera ! »

On prête à l'un des plus intelligents « modérés » de la Chambre cette parole significative :

« Si les trois premiers tours de scrutin ne font pas sortir des urnes une redingote de pékin, le quatrième en tirera une tunique de général. »

## UN PORTRAIT

### M. WALDECK-ROUSSEAU

La dernière espérance du parti républicain modéré qui rougit — à tort — de s'appeler conservateur. Il ne voulait pas se présenter. Malgré la faveur visible qui s'attache à son passé et à sa personne, malgré les espérances, ostensiblement affichées depuis son élection sénatoriale dans la Loire, que divers groupes du Parlement ont mises en lui, il hésitait, il refusait, il alléguait que ce n'était point là, dans la pensée même de ceux qui le poussaient, sa véritable destination ou, comme il le dit modestement, sa véritable utilité. Il envisageait



un autre avenir. L'insistance de ses amis du Sénat et de la Chambre l'a déterminé. Il n'a pas cru pouvoir résister plus longtemps à leurs sollicitations.

On le connaît : froid, calme, un peu indolent, dit-on, mais ferme et résolu, il n'a pas voulu abandonner, il n'abandonnera pas ceux qui ont eu confiance en lui. Il mesure les difficultés de la tâche ingrate qu'il assume ; mieux que personne, il sent le poids de la responsabilité qui pèse sur lui, mais il n'est pas homme à désertier la veille d'une bataille en face de l'ennemi. On le sait, et voilà pourquoi il est, dès maintenant, le concurrent le plus redoutable de M. Brisson.

M. Waldeck-Rousseau nous paraît être le futur candidat désigné pour les prochaines élections présidentielles.

## Incidents de la séance

M. Michelin. — Je demande la parole pour proposer la nomination d'une Assemblée constituante, et, au nom des droits imprescriptibles du peuple, je proteste contre l'usurpation qui se commet. Vous êtes des usurpateurs !

On appelle le nom de M. Mirman qui ne répond pas à cet appel. (Exclamations à l'extrême gauche).

Voix sur divers bancs : Où est-il ?

M. Avez à M. Dupuy. — Nous protestons énergiquement contre l'absence du citoyen Mirman. Souvenez-vous que vous fûtes, communard et révolutionnaire, espèce de gonflé ! espèce de vendu ! vieux filou ! Le coup a raté.

On arrive à la lettre T.

M. Toussaint, en déposant son bulletin dans l'urne, crie : « Vive la sociale ! »

A l'appel de son nom, M. Avez crie : Abstention ! Dissolution ! A bas la présidence !

M. Dejeante, à l'appel de son nom, crie, comme M. Avez : Abstention !

M. Fabérot déclare qu'il ne votera pas. Il laisse la responsabilité aux ministres des crimes commis par eux.

M. le vicomte d'Hugues lance d'une voix forte : « A bas les voleurs ! A bas les panamistes ! »

Après le nom du baron Gérard, on appelle le nom de M. Gervais.

M. Sembat. — Et M. Gérault-Richard ! pourquoi ne l'appelle-t-on pas ? Votre élection est vicieuse.

M. Jaurès. — Faites-le fusiller !

M. Sembat. — Oui, fusillez-moi ces gens-là ! Gérault-Richard a plus le droit d'être ici que vous.

M. Michelin. — Pires que les gens du 2 Décembre. Tas de canailles !

L'appel est terminé à trois heures dix minutes.

Il est procédé au contre-appel en n'appelant

que ceux qui n'ont pas répondu au premier appel.

Quant est prononcé le nom de M. Mirman.

M. Walter crie : « Vous savez bien où il est ? »

M. Michelin. — Le 2 Décembre continue !

M. de Baudry-d'Asson : « Vive la France catholique ! Vive le roi ! »

On arrive aux G...

Cris : « Abstention ! »

Cris à l'extrême gauche : Appelez donc Gérault-Richard. — Pourquoi ne l'appellez-vous pas ? — Voulez-vous le supprimer ?

M. Michelin. — Est-ce qu'il est déjà à l'Élysée ?

\*\*\*

Les députés socialistes ont tous voté pour M. Brisson, à l'exception des cinq membres du groupe allemand, qui se sont abstenus.

## Une lettre du duc d'Orléans

Nous reproduisons seulement à titre de document la lettre suivante adressée par le duc d'Orléans à M. Buffet, à Versailles :

« Mon cher Monsieur Buffet,

« La France traverse une crise dont les dangers apparaissent à tous les yeux et dont les angoisses viennent s'ajouter, pour moi, aux douleurs de l'exil.

« Un président de la République, élu il y a six mois, donne sa démission en la motivant par une lettre qui est un acte d'accusation contre la Constitution actuelle.

« L'Assemblée nationale se réunit dans ces conditions pour lui donner un successeur.

« Vous êtes un des doyens respectés de cette Assemblée ; vous y figurez au premier rang parmi les défenseurs de l'ordre, de la liberté, des grands intérêts sociaux. En m'adressant à vous, je parle à tous mes amis connus ou inconnus dans le Parlement et dans le Pays.

« La République, en France, ne peut jamais être qu'un régime provisoire ; ce qui se passe en ce moment le prouve une fois de plus. L'heure est proche où le pays voudra revenir à la forme de gouvernement qui a été la gloire de son passé et qui sera la garantie de son avenir !

« La Providence, en faisant de moi le représentant de la Monarchie, m'a imposé un lourd héritage, mais, le jour où mon pays me réclamera, je trouverai dans sa confiance et dans mon dévouement la force de remplir ma tâche tout entière et de la poursuivre jusqu'au bout.

« Ma vie, mon sang, seront à la France, à cette France que mes ancêtres ont faite grande et respectée.

« Ce sera l'œuvre de demain ; celle d'aujourd'hui est d'écarter les dangers immédiats. Que nos amis donnent une nouvelle preuve de leur abnégation et de leur patriotisme en s'u-

nissant à tous les bons citoyens pour élire, parmi les candidats, celui qui pourra le mieux préserver au dedans l'ordre et la paix sociale, au dehors la considération et l'honneur du pays.

« Travaillons aujourd'hui au salut de la patrie, demain nous travaillerons à sa grandeur.

« Croyez-moi, mon cher Buffet, votre bien affectionné,

» PHILIPPE.

« Douvres, 17 janvier 1895. »

## PAGES LITTÉRAIRES

XI

### Jérusalem

(Suite)

A côté de la Jérusalem toujours sacrée d'une auréole de majesté religieuse — et qui émeut les cœurs mêmes des incroyants, Pierre Loti a vu aussi la Jérusalem profanée, la Jérusalem des touristes cosmopolites et des agences de voyage :

La pluie, la pluie à torrents, la pluie incessante nous avait tenus prisonniers toute la journée d'hier, depuis notre arrivée jusqu'au soir.

Et aujourd'hui c'est la même pluie encore, sous un ciel septentrional. L'impression d'être à Jérusalem est perdue, dans la banalité d'un hôtel de touristes où nous sommes enfermés près du feu, ayant repris nos costumes et nos allures d'Occident. C'est comme un rêve, ce souvenir d'être entrés hier dans une haute ville sombre, par une vieille porte sarrasine, sur des chevaux que tourmentait le vent.

Dans un salon quelconque, en compagnie d'Américains et d'Anglais, nous regardons les images des plus récents journaux d'Europe, apprenant sans intérêt les très petites choses qui se sont passées durant notre période nomade. tandis que des Syriens, marchands d'articles de Jérusalem, encombrant nos tables d'objets de piété, en bois ou en nacre... Gethsémani, le Saint-Sépulcre, le Calvaire. Est-ce que vraiment tout cela est bien réel, et près de nous, dans cette même ville?... Nous remettons à plus tard de voir, à cause de ce ciel désolant qui ne s'éclaircit pas ; d'ailleurs nous sommes sans hâte, inconsciemment retenus peut-être par la crainte des déceptions suprêmes...

\*\*\*

Voici le Gethsémani :

De temps à autre, au-dessus de ces constructions séculaires qui entourent le Haram-ech-Chérif, apparaît, un peu lointain, un mélancolique coteau de pierres grises, ponctué de noir par quelques rares oliviers.

— Ceci, — dit, en me le montrant, le Père en robe blanche qui a bien voulu nous accompagner et mettre à notre profit son érudition, — ceci, je n'ai pas besoin de vous le nommer, vous savez ce que c'est, n'est-ce pas ?

— Philippe, vous souvient-il de notre dernière entrevue à Sfax, avant la bataille ?

— Oui, ma bien-aimée.

— Et des paroles que vous m'adressâtes alors, paroles qui vibrent à mon oreille ?

— Oui, Hira. Je vous jurais que je vous arracherais même à la mer, s'il le fallait.

Ils étaient seuls sur le pont. Elle appuya sa tête sur l'épaule de l'officier.

— Dieu l'a permis, Philippe. Vous avez tenu votre promesse. Vous m'avez arrachée à la mer.

Le steamer avait quitté la rade de Tamatave. La terre fuyait sous ses yeux, découvrant ses criques et ses anses, sa perspective de montagnes et de forêts.

Tout à coup, comme on allait dépasser la pointe de la Grande-Terre, Hira se leva toute droite, blanche comme sa collerette.

Ses doigts crispés serrèrent convulsivement le poignet de Philippe Borsand.

Il se leva lui aussi.

— Que se passe-t-il, Hira ? — Qu'avez-vous ?

De sa gorge étranglée, des mots jaillirent avec effort.

— Là-bas ! Là-bas ! Regardez !

Et, en baissant la voix, comme par une respectueuse crainte, il en prononce le nom :

— Le Gethsémani...

Le Gethsémani ! Non, je ne savais pas, moi qui suis encore à Jérusalem un pèlerin nouveau venu, — et ce nom entendu tout à coup m'émeut jusqu'aux fibres profondes, et je regarde, dans un sentiment complexe et inexplicable, mêlé de douceur et d'angoisse, l'apparition encore lointaine...

En un point où l'esplanade domine à pic des ravins qu'on ne soupçonnait pas, il y a d'étroites fenêtres de siège, percées dans le mur d'enceinte.

— Tenez ! me dit le Père Blanc, en m'indiquant de la main une de ces meurtrières. — Et mes yeux suivent son geste, pour regarder par là...

Oh ! sur quel sombre abîme elle donne !

Un abîme très spécial, que j'aperçois ce matin pour la première fois, mais que je reconnais cependant tout de suite : la vallée de Josaphat.

Par l'étréite meurtrière, je la contemple sous mes pieds, avec un frisson... Tout en bas, dans ses derniers replis, le lit du Cédron desséché. Sur le versant d'en face, ces choses, d'un aspect et d'une tristesse uniques au monde, qui s'appellent les tombeaux d'Absalon et de Josaphat. Pais, dans un silence aussi morne que celui d'ici, dans une solitude qui continue celle de la sainte esplanade, tout le déploiement de la vallée pleine de morts. Des tombes et des tombes, semées à l'infini, pierres pareilles, innombrables comme les cailloux des plages.....

(A suivre.)

Pierre Loti.

## BULLETIN FINANCIER

17 janvier 1895.

Au moment où nous écrivons, les paris restent ouverts ; le gagnant portera-t-il la casaque bleue ou la casaque rouge ? telle est la question. Le marché n'est pas pour la casaque rouge. C'est même l'espoir du triomphe de la casaque bleue qui a fait fuser à 402.45 notre 3 0/0 qui finissait hier à 401.87 1/2.

Le marché a été assez animé sur la rente, surtout en primes. En attendant, le crédit ne se réserve pas et l'escompte du papier de banque continue à valoir 1 0/0 par an. Rien ne prouve mieux l'extraordinaire affluence de capitaux.

Les autres compartiments du marché ont une allure sans signification. Un peu de hausse cependant sur les établissements de crédit ainsi que nous le faisons prévoir hier. Le Lyonnais finit en progrès.

Bonne tenue du Suez dont la continuation des bonnes recettes déconcerte les détracteurs.

L'Italien est ferme. L'Extérieure oscille autour du cours de 74 fr. Continuation des bonnes tendances des valeurs Turques et hausse à nos yeux très probable de la Banque ottomane. Elle va dépasser le cours de 700 fr.

Le comptant ne s'est pas effarouché et son attitude prouve une fois de plus que les circonstances extérieures au marché sont toujours primées par l'abondance des capitaux disponibles.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

### ÉPILOGUE

Plusieurs mois s'écoulèrent. Une période d'hostilités sourdes commença, qui se termina par l'acte de vigueur de l'amiral Pierre, l'arrestation d'un ministre protestant anglais. On sait que le gouvernement désavoua cette mesure. L'amiral retourna en France avec la Flore. Borsand devait le suivre. Mais, par une faveur spéciale, il obtint de rallier la Réunion, et de ne revenir que sur un paquebot des Messageries maritimes, ayant charge de ramener Hira et Soonamookée. Le paquebot, d'ailleurs, vint faire escale à Tamatave.

Ce fut pour les deux jeunes gens un délicieux voyage.

On était en hiver, au sortir de la saison des pluies. La température calme et douce striait à peine le ciel de quelques cirrus effilés. La mer avait pris des tons verts variant de l'émeraude à la topaze. Les dames chatoyaient, gazouillant

un hymne de paix et d'amour. Vue du pont du paquebot, la côte de Madagascar, si cruelle naguère, avait un sourire de fête épanché sur ses profondes végétations.

M<sup>lle</sup> Rimbault avait pris des nouvelles de tout le monde. Kerdistel l'avait confiée à son fiancé, tenant à rapatrier lui-même les survivants de l'Alcyone. Mais la vieille daïe avait voulu demeurer avec « son enfant ». De son côté, Dhole, si attaché au commandant pendant la tourmente, était revenu prendre sa faction auprès de sa jeune maîtresse.

Les derniers apprêts étaient terminés. Au moment où on leva l'ancre, Philippe et Hira s'assirent l'un près de l'autre, et, la main dans la main, se mirent à revivre le passé.

— Ah ! murmura la jeune fille d'un accent profond. — Est-il possible que nous ayons vécu séparés l'un de l'autre, après avoir été si près du bonheur !

— Vous le voyez bien, — répondit-il, — puisque nous nous sommes retrouvés vivants, après avoir été si près de la mort.

Elle baissa le front.

Des larmes tremblaient à ses paupières, mais un sourire se jouait sur ses lèvres.

Elle dit lentement :



# CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 18 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	3°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	3°
Midi,	759 m/m	au-dessus	7°
Hausse,	11 m/m		
Baisse,	9 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	2°

## A SAUMUR

On attendait hier à Saumur, avec une certaine anxiété, le résultat de l'élection présidentielle. Les bureaux du télégraphe et du téléphone ont été envahis une partie de la soirée. Des allées et venues, de la Sous-Préfecture à la Poste et aux différents cercles et cafés de la rue d'Orléans, témoignaient de l'agitation des esprits.

Les marchands de journaux, il est vrai, occupaient assez l'attention publique par leurs annonces plus ou moins vraies.

Aussitôt le résultat du Congrès connu, il provoqua quelque déception dans certain milieu qui escomptait, même quelques heures avant l'élection, une victoire Brissonnienne.

## CONCLUSION

Au défaut — cet accident peut se produire dans les journaux les plus riches en collaboration, tels que le *Courrier de Saumur*, par exemple — au défaut de la copie spéciale destinée à célébrer le triomphe « certain » de son candidat et ami M. Brisson, dont l'élection lui eut assuré la domination politique sur l'arrondissement de Saumur au moins, et restitué un « officialisme » dont peut-être il regrette la perte, le *Courrier* nous fait l'honneur de consacrer deux belles et bonnes colonnes, ma foi, à la réputation d'une inoffensive et modeste réponse.

Contrairement à l'affirmation de l'un des rédacteurs du journal adverse proclamant, parmi les bureaux de tabac et en divers lieux de dépôt — c'est son droit absolu, puisque telle est son intime conviction et qu'on ne saurait être plus justement apprécié que par soi-même — la supériorité de sa plume et de son information, l'exubérance de cette seconde Philippique semblerait attester qu'il y a quelque chose à lire dans les autres journaux de la localité.

Nous n'avons jamais prié notre estimable concurrent de se montrer « aimable » à notre égard. Cette qualité, très secondaire du reste à ses yeux, ne se trouve ni dans son tempérament, ni dans ses cordes vocales; et il ne faut

la vie de ceux qui y avaient vécu, qui y avaient souffert et qui y avaient aimé.

— Hé! qu'importe! — dit doucement Philippe en baisant les mains froides de sa fiancée. — Qu'importe, ma bien aimée, que les flots et le temps fassent leur œuvre, puisque son image demeurera devant nos yeux, puisque l'oubli ne l'effacera jamais!

Il ajouta plus tendrement encore :

— Et puis, est-elle vraiment morte notre « Alcyone ». Ne peut-elle ressusciter de sa ruine? — Elle sera comme le Phénix, la nef nouvelle de nos amours. C'est moi qui en serai le capitaine, mais elle aura ton caprice pour guide.

FIN.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,  
N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 13 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

pas demander l'impossible à un adversaire d'ailleurs amplement doté sous nombre de rapports. Mais, il nous revient que le collègue plus haut désigné se plaint véhémentement, es mêmes endroits, que, d'inconcevable parti-pris, ses antagonistes se dérobent obstinément, malgré ses invites, à toute discussion généralement quelconque, et lui refusent les occasions de leur clore le bec et de river leur clou, suivant ses pittoresques expressions.

Nous allons élucider ce point.

Comme, d'une part, nous avons en horreur les polémiques « privées, et qu'en outre le public entoure ce genre d'exercice d'une complète indifférence — témoin la fusillade ouverte, il y a six semaines, contre M. de Grandmaison, par un auxiliaire passager, et qui s'est terminée en un long feu de fusée humide, — nous nous résignons (le *Courrier* saisira-t-il l'envergure de notre abnégation?) à persévérer dans ce lamentable système d'effacement, à subir, lèvres closes, les austères (rien de M. Brisson) objurgations de notre éminent contradicteur. Nous lui laissons, décidément, les fruits et bénéfices moraux et autres de victoires à jamais indisputées.

Il nous paraît, à tort ou à raison, que l'actuelle et critique situation du pays, l'avènement d'un Président peu connu, la formation en expectative du prochain Cabinet méritent plus notre souci que les charmes, cependant inappréciables, d'un dialogue prolongé avec les écrivains d'élite groupés sous « l'éclatante bannière » de M. Roland (voir *Le Pardon de Ploermel*).

Donc, en place, repos. Comme dit le poète qui transmet ses élégances de style aux Paul-Louis-Courier de la rue Saint Jean,

*Claudite nunc rivos, pueri : sat prata biberunt.*

Au besoin, M. le Maire lui-même traduirait, sans effort apparent, ce chaste alexandrin de lycée.

## NOMINATION D'AVOÜÉ

Par décret en date du 12 janvier 1895, M. Duranceau, licencié en droit, ancien principal clerc de M<sup>e</sup> Durnerin, avoué à Paris, ancien secrétaire de M<sup>e</sup> Richardière, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, a été nommé aux fonctions d'avoué près le Tribunal civil de Saumur, en remplacement de M<sup>e</sup> Popin, démissionnaire en sa faveur, et qu'en cette qualité il a prêté serment devant ledit Tribunal à l'audience du 17 courant.

## Ephémérides

18 janvier 1835. — Ouverture de la Caisse d'épargne de Saumur.

18 janvier 1880. — Après avoir visité le glacier de Villebernier, M<sup>e</sup> Freppel, frappé du péril qui menace Saumur et la vallée, écrit à M. l'abbé Mérit qu'il faut « recourir à la toute-puissante bonté de Celui qui commande en souverain aux éléments de la nature ». Il engage M. le curé de Saint-Pierre à organiser un pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers.

## ANGERS

### L'Exposition de 1895

Les demandes d'exposants sont de plus en plus nombreuses. Ces demandes sont au nombre de 230 environ. Nous ne pouvons qu'engager ceux de nos concitoyens qui désireraient prendre part à l'Exposition à se hâter s'ils veulent qu'il soit tenu compte de leurs demandes.

### Départ de troupes

Nous avons dit que deux compagnies de 135<sup>e</sup> allaient tenir garnison au château de Saumur. Deux autres sont déjà parties pour Fontevault.

Les deux compagnies de 135<sup>e</sup> partiront pour Saumur dans quinze jours.

### Palmes académiques

Sont nommés officiers d'académie : M. Baguenier-Désormeaux, rédacteur en chef de l'*Ouest Artistique et Littéraire*.

M<sup>me</sup> Joséphine Bouic, directrice d'école privée, à Angers.

M. le docteur Chevalier, maire de Segré, délégué cantonal.

M. Georges Gordien, conseiller de préfecture, membre du bureau d'administration des écoles normales primaires d'Angers.

M. le docteur Amirault, conseiller général de Loudun.

Est nommé officier de l'instruction publique :

M. Ligier (Fernand), conseiller général du Jura, maire de Poligny.

(M. Fernand Ligier est le frère de M. Hermann Ligier, préfet de Maine-et-Loire.)

## Le crime de Savennières

Le parquet s'est transporté de nouveau mardi dernier à Savennières et a entendu de nombreux témoins.

L'instruction cherche à reconstituer l'emploi du temps de Marie Fardeau, depuis son départ de la maison paternelle. C'est le seul moyen de dissiper les ténèbres qui enveloppent cette mystérieuse affaire.

Le jeune homme que la police recherchait, et sur lequel planaient de vagues soupçons, a été retrouvé. C'est un nommé Petiteau; il a pu donner des détails reconnus exacts sur l'emploi de son temps. C'est donc une autre piste que l'instruction devra suivre.

## État Civil de Saumur

### NAISSANCES

Le 16 janvier. — Antonin-Ferdinand Félix dit Pinet, à l'Hospice; — Rodolphe Sauton, à l'Hospice.

Le 17. — Fernand-René Cochard, à l'Hospice.

### DÉCÈS

Le 18 janvier. — Louis Belin, cordonnier, époux de Virginie Dufresne, 69 ans, rue de Fenet, 16.

## Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/4

Direction A. GIRAUD

Lundi 21 janvier 1895

UNE REPRÉSENTATION DE

## LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boieldieu.

Le spectacle commencera par :

## LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe et Melesville, musique d'Adam.

## Dernières Nouvelles

### Après l'Élection

Après la proclamation du scrutin, M. Félix Faure s'est rendu dans le salon Marengo, affecté au Président de la République, et a reçu un certain nombre de ses amis politiques qui étaient venus le féliciter.

M. Challemel-Lacour s'y est rendu à son tour et lui a donné officiellement connaissance du résultat du scrutin.

La transmission des pouvoirs a eu lieu ensuite et M. Charles Dupuy, président du conseil, en accomplissant cette formalité, a adressé au nouveau Président l'allocation suivante :

« Monsieur le Président de la République, » Le Conseil des ministres a l'honneur de vous remettre les droits, prérogatives et charges du Pouvoir exécutif dont la Constitution lui avait confié l'intérim.

« Vos collègues d'hier se sentent honorés que l'Assemblée nationale ait choisi dans leurs rangs le premier magistrat de la République.

« Connaissant votre loyauté et votre caractère, ils sont assurés que les intérêts de la République sont entre bonnes mains.

« Nous vous prions d'agréer, Monsieur le

Président de la République, nos vœux pour votre personne, pour le succès de votre magistrature et la durée normale de vos fonctions ».

M. Félix Faure a répondu :

« Je suis ému, au delà de toute expression, du grand honneur que l'Assemblée nationale vient de me faire.

« La haute mission dont vous m'avez investi, je ne l'ai pas recherchée; j'en accepte néanmoins la charge avec une profonde reconnaissance et avec le sentiment des devoirs qu'elle m'impose. Vous me connaissez, vous ne doutez pas que je n'apporte à l'accomplissement de ma lourde tâche toute mon énergie et tout mon dévouement.

« Je cesse dès à présent d'appartenir à un parti pour devenir l'arbitre entre tous. C'est dans cet esprit que je fais appel, sans distinction d'opinions républicaines, au concours de tous les représentants de la nation.

« Nous nous rencontrerons toujours dans un effort commun qu'inspireront l'amour de la patrie, le dévouement à la République, le souci de la justice et la préoccupation du sort de tous nos concitoyens, surtout des petits et des humbles. »

Dans la soirée, le président du Conseil et les ministres qui avaient repris provisoirement leurs fonctions pour assurer la transmission des pouvoirs, ont remis leur démission au Président de la République qui l'a acceptée.

Les ministres démissionnaires continueront à expédier les affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

## Les opinions de M. Félix Faure

On trouve dans les *Cahiers* de M. Barodet, sur les opinions des députés, le court aperçu suivant des opinions exprimées par le nouveau Président de la République.

Pour la liberté individuelle, à propos des ralliés :

« Nous avons la patriotique satisfaction que les adversaires de la Constitution sont enfin désarmés. Sans abandonner aucune des conquêtes du parti républicain, notamment les lois scolaires et militaires, nous convions tous les bons citoyens à nous donner désormais leur concours. »

A propos du socialisme : « Mon concours est acquis à toutes les réformes sérieuses. Les solutions radicales ne m'effraient pas, mais je veux les chercher et je prétends qu'on les trouvera, non par des excitations coupables et malsaines, par des manœuvres oppressives et violentes, par des formules creuses et vaines, mais, au contraire, par l'accord de toutes les bonnes volontés, par l'étude, par la concorde et par la liberté; »

« Maintien des lois sur l'instruction primaire obligatoire; maintien de la loi militaire; économie et équilibre du budget; demandes de donations, subventions, secours, primes en faveur des institutions de prévoyance, d'assistance, de secours mutuels, de sinistrés, etc.; développement des voies de communication, routes, chemins de fer, canaux, ports; révision et abaissement des tarifs de chemins de fer; maintien des droits protecteurs, droits modérés; développement des sociétés de secours mutuels, assistance, prévoyance. »

Dans les affections de l'intestin et de l'estomac et dans celles où il faut tenir le ventre et l'estomac libres, arthritisme, hémorroïdes, goutte, tendance aux congestions, les Pilules Suisses ont donné les meilleurs résultats. Les malades qui les ont essayés en ont fait leur remède favori.

## Notre nouveau Feuilleton

Nous commencerons lundi prochain la publication d'un roman inédit, expressément écrit pour les lectrices et lecteurs de l'*Echo Saumurois* par un de nos collaborateurs dont on a pu apprécier le talent.

Cet ouvrage, intitulé :

## AU MOULIN

étude très fine de mœurs villageoises en Bourgogne, intéressera certainement nos lecteurs.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.



SUIVANT ACTE reçu par M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevault, le 28 décembre 1894, enregistré, M. GUSTAVE COURAILLON, marchand de chevaux, demeurant commune de Fontevault, et M. ERNEST COURAILLON, aussi marchand de chevaux, demeurant commune de Morton, ont formé entre eux une Société en nom collectif pour le commerce des chevaux, pour une durée de vingt années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1895.

Le siège de la Société est fixé à Fontevault, au domicile de M. Gustave COURAILLON.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup> Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisou, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2<sup>o</sup> Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3<sup>o</sup> Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnas, contenant 49 ares 50 centiares ;

4<sup>o</sup> PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5<sup>o</sup> LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breuille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**MAISON**

A Saumur, 51, Grand Rue.  
Revenu annuel. . . 220 fr.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

A Céder de suite  
**L'HOTEL DE LA BOULE-D'OR**  
A Doué-la-Fontaine,  
Situé au centre des affaires, mobilier et matériel neufs.  
Nombreuse et bonne clientèle  
S'adresser, pour traiter, à M. CHEMINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

ON DEMANDE A ACHETER  
**Petite Maison**  
AVEC JARDIN, A SAUMUR  
S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

A VENDRE  
Vieux Journaux et Rognures  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**  
M. BOUCHARD-BAYLE fait savoir qu'il vient d'ouvrir un cabinet d'Architecture, de Géométrie et d'Expertise, rue Dacier, 47, à Saumur, de 8 h. à 11 h., et de 4 h. à 5 h.

**BUREAU DE PLACEMENT**  
**M<sup>me</sup> SECHET**  
FRUITIÈRE  
Rue Saint-Jean, 39, Saumur,  
Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER  
**IMBERT FILS**

Comestibles de choix  
Pâtés de foie gras truffés, marque Deschaneliers. . . depuis 1 75  
Hafner, de Strasbourg. — 2 25  
Louis Henry. id. — 3 25  
Pâtés foie de canards. — 2 25

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20<sup>c</sup>  
Saucisses et cervelas fumés.  
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.  
Poitrine fumée, Jambon d'York.  
Caviar de Russie.  
Anchois de Norvège.

FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**

FACTURES TOUS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES PR FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine  
**A. BOURDOIS, TRAITEUR**  
20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR  
Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.  
Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners  
Pour la Ville et Campagne  
Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg  
**M. Bourdois demande de suite deux apprentis.**

**ÉPICERIE NOUVELLE**  
**TIRAGE DE LA TOMBOLA**  
Le numéro 4715 a gagné la superbe pompée mécanique

Numéros gagnants		Numéros gagnants	
606	Un objet d'Étremes.	1071	Un litre Elixir.
238	Une terrine foies gras.	207	Un litre Menier.
89	Une bouteille exquis Guignolet.	1492	Un sac chocolat surfin
273	Une bott. boudoir.	143	Un sucre de pommes.
928	Un sac marrons glacés.	2304	Une bouteille Champagne.
1050	Une caisse mandarines.	830	Un exquis Guignolet.
2710	Une boîte biscuits Champagne.	2517	Un litre d'eau-de-vie de marc.
173	Une bouteille vin de Turquie.	1159	Un sac fondants surfins.
1481	Une boîte Madeines de Commercy.	1472	Un litre liqueur.

**ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR  
**MAISON P. ANDRIEUX**  
PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN  
Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.  
Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.  
Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.  
P. ANDRIEUX.

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, PARIS**  
56, Rue Jacob, 56,  
**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4<sup>o</sup>  
Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
E SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS  
Saumur, imprimerie Paul Godet.

**CHEMINS DE FER**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	S. dir	Expr.	Expr.	Omn.	Omn.	STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Expr.	Semi	Expr.	Expr.	Mixte
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25	Bordeaux			5 40	7 05					3 35
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 33	Saintes			9 2	9 47					7 15
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57	Niort		5 15	10 42	11 25	2 36				9 6
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32		4 53	Thonars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10				5 26	Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 40	10 35	11 53	9 13
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40				5 56	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1			9 28
Énières-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06	Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9			9 36
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8				6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14			9 41
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26	SAUMUR (État) ar.	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
Vivy	10 27	12	1 30	3 51	8 17				6 33	(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5			soir
SAUMUR (Orl.) ar.	10 46	12 13	1 40	4 04	8 29	3 05	1 49		6 44	Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16			soir
(départ)	12 18		1 47	4 18	8 34	3 10	1 55		6 54	SAUMUR (Orl.) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26		4 26	8 41				7 01	(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
SAUMUR (État) ar.	matin	12 37		4 39	8 52				7 12	Vivy	7 56	11 33		3 18		6 43			
(départ)	8 31	12 20		4 15	8 32		6 05	6 50	6 14	Blou	8 4	11 41		3 26		6 52			
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43			6 14	7 3	Vernantes	8 15	11 52		3 40		7 6			
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 33	8 49			6 20	7 9	Limiers-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20			
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56			6 27	7 16	Noyant-Méon	8 37	12 45	2 09	4 05		7 34	11 44		
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18		2 20	6 40	7 40	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50		8 25	Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 51	
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44		11 41	Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45		2 23	Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 31	12 53	3 33	4 44	
Bordeaux			10 25	4 22		9 49			4 56	Paris	3 25	7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15		
	matin	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir		soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Expr.	Expr.
Nantes (départ)	matin	8 25	8 40	12 7	3 5					8 50	11 40
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35			
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1			
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 44		6 43					
St-Clément	7 19		12 40	3 38		6 22					
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31					
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23			
(départ)	7 45	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28			
Varennes	7 59	11 26	1 40	4 41		7 15					
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47			
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13			
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06			
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39				
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin			

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

STATIONS	Omn.	Direct	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Mixte	Expr.
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5		12 22	3 51
Varennes	7 5	10 19		6 29	8 16		12 39	
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6
(départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32	4 10
Saint-Martin	7 34			7 1	8 43		1 48	
Saint-Clément	7 40			7 7	8 49		1 57	
Les Rosiers	7 48			7 14	8 56		2 6	4 25
La Ménitrie	7 59	11 12	3 26	7 24	9 4	1 35	2 21	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	12 14	3 50	6 15	6 46	
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir

**LA FLECHE A SAUMUR**

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
Saumur	7 45	1 1	4 25	Bourgueil	7 55	12	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	8 27	12 57	7 16

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1895  
Certifié par l'imprimeur soussigné.  
LE MAIRE,